

Quand Reims connaissait les pénuries (1940-1949)

1) les difficultés des premiers mois de l'occupation.

Dès le début de juillet 1940 une partie des Rémois qui avaient fui lors de l'exode commencent à rentrer et ces retours s'accélérent dans les semaines qui suivent. A la mi-septembre, sur les 110 000 habitants que comptait Reims avant-guerre, 90 000 sont revenus. Il est évident que la remise en route de la ville, sous contrôle allemand, entraîne des problèmes de grande ampleur. La question la plus urgente est celle du ravitaillement. Les premiers Rémois rentrés d'exode vivent dans des conditions difficiles et doivent faire de longues queues devant des boulangeries ou des épiceries quasiment vides. Début juillet 1940, en accord avec la municipalité, deux organismes allemands¹ distribuent des soupes chaudes dans deux centres, aux Halles et rue Libergier, qui fonctionnent de 10h30 à 12h et de 16h30 à 18h. Fin juillet, deux autres centres sont ouverts, le premier à la salle municipale Carteret dans le 2^e canton et le second au café « le vieux sergent » dans le quartier Saint-Remi. Mais, le 22 août, les deux organisations allemandes quittent Reims. La municipalité fait alors appel au Bureau de bienfaisance, au Secours national² et à des œuvres privées. On met en place treize postes de soupe populaire dont l'un, situé à la gare, est plus spécialement réservé aux réfugiés des Ardennes et de l'Aisne qui ne peuvent rentrer chez eux³. Au total, ces centres distribuent chaque jour environ 7 000 rations, essentiellement aux familles pauvres et aux sans-emplois. A la fin du mois de septembre 1940, l'approvisionnement en pain paraît à peu près suffisant comme en témoigne la diminution des queues interminables qui existaient jusque-là. Le ravitaillement en viande s'est amélioré lui aussi après de multiples interventions de la mairie auprès de la Kommandantur mais il reste délicat car Reims se trouve coupée des Ardennes et de l'Aisne, ses zones d'approvisionnement habituelles. Par contre le lait fait cruellement défaut : Reims reçoit 2 000 litres de lait par jour alors qu'il en faudrait 15 000. Un système de cartes de priorité est mis en place en faveur des enfants de moins de 3 ans, des vieillards de plus de 70 ans et des malades avec une ordonnance justifiant la nécessité d'un régime lacté. Mais cela n'empêche pas les

¹ Il s'agit de la « National-Sozialistische Volkswohlfahrt » et de la Hilfszug Bayern. Toutes deux sont liées au parti nazi.

² Le Secours national est un organisme d'aide aux populations qui a fonctionné durant les deux guerres mondiales.

³ Ces postes de soupe populaire sont installés dans des locaux municipaux mais aussi dans des institutions religieuses. L'Aisne et les Ardennes font partie de la « zone réservée » où les réfugiés sont interdits de retour.

dysfonctionnements comme en témoigne la lettre adressée au maire le 20 août par M. Carrier, 117 rue de Merfy, qui accuse les laitiers de ne tenir aucun compte des règlements et de vendre du lait à des adultes « alors que des enfants pleurent et dépérissent »⁴. L'autre grande inquiétude porte sur le charbon dans la mesure où la préfecture de la Marne n'a prévu qu'une quantité très minime, 50 kilogrammes par mois et par foyer, et ce faible quota risque même de ne pas pouvoir être distribué puisque le département n'a reçu, fin septembre 1940, que 360 tonnes de combustible sur les 4 000 prévues⁵.

Mais si durant les premiers mois de l'occupation les difficultés sont aiguës, elles deviennent largement chroniques par la suite et ne font que s'aggraver tout au long du conflit.

2) la lancinante question du ravitaillement.

S'il est un problème récurrent durant l'occupation, c'est bien celui du ravitaillement dont la situation demeurera toujours très difficile. Le 11 avril 1941, le conseiller municipal Henri Choisnel constate que :

« Pour la viande, c'est très difficilement qu'on a pu donner à la population la valeur de deux tickets de tickets de viande dans certains cantons et pas toutes les semaines. Les approvisionnements ne sont que pour quinze jours. Depuis le 28 décembre 1940, 44 bêtes, des porcs probablement, ont pu être partagés pour toute la ville et il ne pourra pas y en avoir d'autres avant mai. La question du pain n'est pas plus rassurante. Les rations ont été réduites assez légèrement mais d'autres réductions sont à craindre (...). Il manque des pommes de terre et aucun arrivage n'est prévu. Comme la quantité de pain diminue, c'est inquiétant. Pour les corps gras et le beurre, on ne peut satisfaire tous les tickets distribués (...). Pour le poisson, en théorie c'est 125 grammes par personne⁶ (200 pour les malades) mais pas de certitude que les arrivages pourront avoir lieu⁷ ».

Le ravitaillement est une question si sensible que, le 5 septembre 1941, une séance spécifique du conseil municipal y est consacrée en présence du préfet régional René Bousquet et de l'intendant Lafleur, directeur du ravitaillement pour le

⁴ Archives municipales et communautaires de Reims (AMCR) 151 W 106

⁵ AMCR 84 W 306, séance du conseil municipal de Reims du 21 septembre 1940.

⁶ Les quantités fixées sont hebdomadaires.

⁷ AMCR 84 W 306.

département de la Marne. Dans une longue litanie de « doléances » sont passées systématiquement en revue les difficultés d'approvisionnement dans toute une série de produits : viande, vin, fruits et légumes, pommes de terre, savon, sel, œufs, charbon, chaussures⁸.

Dans ce contexte, des critiques s'élèvent contre les abus de certains commerçants qui n'affichent pas leurs prix ou qui imposent la vente forcée d'autres marchandises en plus du produit demandé. Face à ces difficultés, la municipalité de Reims apparaît largement impuissante. Elle se contente souvent de faire remonter les plaintes à la sous-préfecture ou à la préfecture qui sont compétentes pour les questions de ravitaillement. Afin d'alimenter les cantines scolaires et les colonies de vacances de la ville, la mairie met toutefois en place une porcherie municipale en juin 1943. La pénurie de charbon est toujours criante. Au printemps 1941 il n'existe plus aucun stock de charbon pour la consommation domestique et pour les approvisionnements industriels la situation n'est guère meilleure, ce qui amène des établissements à fermer provisoirement faute de combustible⁹. Pour tenter de pallier le manque de charbon domestique, la municipalité cherche à approvisionner la ville en bois de chauffage. Mais les innombrables difficultés qu'elle affronte sont bien révélatrices de la situation de l'époque. En juin 1941 la ville obtient la mise à sa disposition par les Eaux et Forêts d'une quarantaine d'hectares de bois situés dans la forêt de Sermiers, entre Reims et Epernay. Le contrat de cession a été passé par l'intermédiaire des Hospices civils de Reims, établissement sous tutelle municipale et qui dispose d'une carte d'exploitant forestier. Le but est d'allouer un stère de bois à deux catégories de population particulièrement nécessiteuses : d'abord des personnes valides aux faibles revenus, chômeurs, chefs de famille nombreuse, ouvriers à petit salaire, qui exploiteront eux-mêmes le bois et en feront le transport¹⁰ ; ensuite des vieillards ou des femmes seules pour qui le personnel municipal procédera à la coupe du bois mais qui devront après assurer par eux-mêmes le transport du bois coupé jusqu'à leur domicile. Malheureusement, la mise en œuvre tourne vite au fiasco. Les chemins d'accès se révèlent impraticables et la coupe elle-même se situe au bas d'une pente ce qui oblige les bénéficiaires à devoir remonter à bras d'homme, faute

⁸ AMCR 84 W 307, séance du 5 septembre 1941.

⁹ AMCR 84 W 306-307, séance du 11 avril 1941. Comme par exemple, le Peignage de Reims, la plus grosse usine textile de la ville.

¹⁰ Pour éviter un usage « professionnel » de la coupe municipale, la mairie oblige les bénéficiaires à transporter le bois à dos d'homme ou à l'aide d'une voiturette à bras.

de moyens de débardage, des charges de 400 à 500 kilos. La quantité de bois sortie de cette coupe se révélant totalement insuffisante, le maire, le docteur Bouvier, prend le 7 octobre 1942 un arrêté qui institue un prélèvement de 20 % sur toutes les introductions de bois de chauffage à Reims en faveur des bénéficiaires du bureau de bienfaisance, des personnes seules qui ne touchent que 200 kilos de charbon par an, des foyers qui ne disposent pas de gaz et des familles nombreuses. Parallèlement, la mairie ouvre une seconde coupe de bois mais là aussi les difficultés sont nombreuses puisque les Eaux et Forêts s'opposent dans un premier temps à cette ouverture au prétexte que la ville n'a pas livré les bons-matériaux nécessaires, ce qui entraîne de vives protestations au conseil municipal

« A part ce zèle intempestif, ces messieurs des Eaux et Forêts qui ne rendent pas leur fusil aux autorités allemandes, passent leur temps à faire des parties de chasse un peu partout. Ils chassent même le gibier qui n'est pas classé nuisible : il y a quelques jours, ils ont abattu un cerf. Il semble qu'ils pourraient être invités à une meilleure compréhension de leur service »¹¹.

En outre, le prélèvement instauré sur le bois de chauffage qui entre à Reims est très mal ressenti par les comités d'ouvriers qui se regroupent pour acheter du bois à l'extérieur et qui, du coup se trouvent exposés au prélèvement. Un conseiller municipal exprime bien d'ailleurs leur sentiment en expliquant « qu'on prélève sur des malheureux pour donner à d'autres malheureux »¹². Cela dit, cette intervention de la municipalité si elle est loin d'avoir obtenu les résultats attendus permet tout de même de satisfaire une partie des besoins¹³.

Ces pénuries entraînent un mécontentement populaire bien réel qui s'exprime souvent de manière anonyme comme en témoigne la lettre envoyée au maire le 16 juin 1942 par « un groupe de Rémois qui vous demande à manger ».

« M. le maire de Reims, que voulez vous faire de nous, nous laissons sans ravitaillement, c'est terrible la faim pour les enfants qui demande à manger, hélas rien à leur donner, et le plus terrible, c'est qu'ils voient les enfants des riches manger leur comptant et eux avoir le ventre vide et cependant c'est nos enfants et maris qui

¹¹ AMCR 84 W 308, séance du 16 juillet 1943. Intervention de Charles Roche.

¹² AMCR 84 W 308, séance du 10 décembre 1942.

¹³ AMCR 84 W 309, séance du 9 mars 1944. Evoquant la distribution de bois de chauffage par la ville, un conseiller municipal estime le résultat appréciable même si, faute de bois disponible, tout le monde n'a pas été satisfait.

sont prisonniers et c'est pour cela que l'on nous laisse mourir en langueur, il me semble cependant qu'il y a remèdes, mais hélas personne pour s'occuper de cela tout le monde est indifférent pourvu que leur table soit bien garnie et c'est tout. Si vous n'avez pas à manger à nous donner, mettez des mitrailleuses au coin des rues. Nous serons tranquilles, les riches et les commerçants seront tranquilles tout leur restera c'est honteux de voir ce que l'on voit, l'hégoïsme et les partialités »¹⁴.

Un cas de protestation organisée a lieu le 25 février 1942 au marché de Reims avec une manifestation qui regroupe environ 300 femmes. Les manifestantes se rendent ensuite en délégation à la sous-préfecture et à la mairie où elles sont reçues par Paul Marchandea. A l'issue de cette manifestation, en même temps qu'une enquête de police est diligentée pour détecter les meneuses communistes, la municipalité est convoquée à la Kreiskommandantur et menacée de sanctions si pareil fait devait se reproduire. Dans les jours qui suivent, un tract anonyme, mais en fait d'origine communiste, met en cause des notables locaux :

« Debout les Rémoises ! La famine est à vos portes.... Il y a des stocks chez les riches. Il y en a chez Monsieur Marchandea qui a l'audace de répondre aux femmes « qu'il ne faut pas oublier que nous sommes vaincus ». Voilà l'aveu que la France est pillée par Hitler et ses pillards. Mais ce que Marchandea cache, c'est qu'il a dans sa cave cinquante stères de bois, de la houille en quantité pendant que nous gelons chez nous, des quantités de conserves de toutes les sortes, de lard et de légumes, qu'il emporte de chez Monsieur Coeuriot, charcutier rue de Vesle, tous les deux jours, de succulents rôtis, en passant par la porte de derrière. La cave est bien garnie aussi chez Monsieur Hodin, adjoint au maire et notre préfet régional, pour ne pas être en reste, a fait saisir un porc entier par un charcutier de Châlons »¹⁵.

Si derrière cette manifestation il y a l'influence du parti communiste il n'en reste pas moins que des rancœurs bien réelles existent chez beaucoup de Rémois comme le reconnaît le sous-préfet :

« Le 25 février, une manifestation a été provoquée au marché de Reims par un petit groupe de mécontentes, et obéissant visiblement aux mots d'ordre de la propagande extrémiste. Si la majorité de la population désapprouve cette façon d'exposer ou de

¹⁴ AMCR 151 W 107. L'orthographe et la ponctuation, approximatifs, ont été conservés.

¹⁵ AD Marne 48 Ter 33, liasse « manifestations de ménagères ».

présenter des revendications, il n'en reste pas moins que les critiques continuent à se faire jour sur la politique générale du ravitaillement »¹⁶.

3) des pénuries qui demeurent bien au-delà de la Libération.

La Libération puis la fin de la guerre sont loin de mettre fin aux pénuries qui vont se prolonger plusieurs années. Le 6 septembre 1944, l'adjoint chargé du ravitaillement dans la municipalité de la Libération¹⁷, le socialiste Raymond Caplet, obtient des Américains que lui soit cédée une grande partie des stocks abandonnés par les Allemands en fuite. Il est alors possible de distribuer à chaque Rémois une boîte de viande de bœuf de 850 grammes, une boîte de sardines, une ration supplémentaire de fromage ainsi que 100 grammes d'huile. Mais cette distribution exceptionnelle ne doit pas faire illusion. La situation de pénurie perdure et le rationnement demeure aussi contraignant que sous l'occupation comme le montre l'exemple de la ration de viande qui est à l'automne 1944 de 120 grammes par semaine, soit 80 grammes de viande de boucherie et 40 grammes de charcuterie¹⁸. L'approvisionnement en charbon se révèle quasiment impossible car le combustible est réservé à la région parisienne, à la SNCF et aux besoins de l'armée américaine en campagne. Du coup, comme la municipalité de Vichy, celle de la Libération est obligée de se rabattre sur le bois de chauffage. Mais là encore les difficultés abondent, en particulier logistiques dans la mesure où l'administration municipale ne dispose que de quatre camions pour assurer les charrois. La municipalité se trouve en fait dans une position délicate. Il lui faut affronter les impatiences d'une population qui ne comprend pas pourquoi la Libération n'a pas amélioré les conditions de sa vie quotidienne tout en s'efforçant de ne pas gêner l'ordre public, d'autant que la guerre n'est pas terminée et que l'armée a la priorité.

La fin du conflit ne marque pas celle des difficultés puisque, à Reims comme dans le reste de la France, le rationnement est maintenu jusqu'en décembre 1949. La pénurie de certains produits, ou leur prix excessif, demeure la règle, entraînant de nombreuses manifestations de mécontentement¹⁹. Ces pénuries entraînent aussi des dénonciations. A titre d'exemple, le 16 juin 1945, une habitante de la rue Claude

¹⁶ AD Marne 132 W 3, rapport mensuel du sous-préfet au préfet en date du 25 mars 1942.

¹⁷ Il s'agit de la municipalité nommée par la Résistance avec à sa tête le docteur Billard et qui s'installe à la Libération de Reims le 30 août 1944.

¹⁸ AMCR 80 W 309, séance du conseil du 6 septembre 1944.

¹⁹ A titre d'exemple, le 28 mai 1946 des ménagères manifestent contre la cherté des légumes et leur mauvaise présentation, en particulier le fait qu'ils soient vendus avec leurs fanes.

Debussy, madame Philippon, écrit à l'Union des Femmes françaises²⁰ « Mesdames je me permets de venir vous exposer un cas qui vient de m'être signalé et je vous serais obligée de bien vouloir faire votre possible pour vérifier les papiers d'une demoiselle Pingaud 90 rue Fléchambault qui après avoir suivi un ami boche au moment de leur débâcle est rentrée à son domicile et perçoit le supplément de carte dû aux rapatriés d'Allemagne »²¹. Une enquête de police est diligentée qui conclut qu'il n'y a pas lieu de poursuivre car figure sur la carte d'alimentation de la personne accusée la mention « volontaire »²² ce qui la place dans le domaine commun et donc sans aucun avantage.

La question des pénuries est sensible politiquement et elle offre aux communistes, qui se veulent les fidèles interprètes des difficultés populaires, l'occasion de mettre en cause le pouvoir de l'Etat et de ses représentants, au premier rang desquels le commissaire de la République, Marcel Grégoire-Guiselin. La municipalité de Reims²³ organise en septembre 1945 un meeting place du Forum pour demander l'amélioration du ravitaillement. Cette réunion rassemble 10 000 personnes et vise à faire pression sur le Commissaire de la République qui, finalement, accepte de recevoir une délégation porteuse des revendications des manifestants. Il est en particulier demandé que l'on distribue 4 kilos de pommes de terre par ticket (ce qui sera accordé), que la ration de vin passe de 4 à 6 litres par mois (ce qui sera refusé) et que l'on distribue des denrées prises sur les stocks de la Croix Rouge (ce qui ne sera que très partiellement accepté avec une attribution de 250 g supplémentaires de pâtes pour le mois de septembre 1945).

L'année 1947 est particulièrement tendue, aggravée par les grèves dont la première vague, celle de mai et de juin 1947, est à peine terminée que la seconde, celle de l'automne, s'annonce. La situation du ravitaillement devient alors critique et pour certains produits, la situation semble même être plus difficile que pendant la guerre. C'est le cas en particulier du pain. De longues files d'attente s'étirent devant les boulangeries, du moins celles qui demeurent ouvertes. En outre, la qualité du pain est au dire des Rémois beaucoup plus mauvaise qu'aux moments les plus

²⁰ Cette association est proche du parti communiste.

²¹ Les déportés rentrés d'Allemagne ont droit au double de ce qui est prévu pour la population normale.

²² C'est-à-dire qu'elle est partie en Allemagne de son propre gré.

²³ Cette municipalité élue en avril-mai 1945 est constituée de 17 communistes, de 12 socialistes et de 7 « indépendant », ces derniers proches en fait du parti communiste. Elle a élu comme maire le communiste Michel Sicre.

critiques de l'occupation²⁴. Le maire et les conseillers communistes en profitent alors pour mettre en cause le sous-préfet et le gouvernement Ramadier. Le 29 août une manifestation ouvrière protestant contre la mauvaise qualité du pain et la diminution de la ration²⁵ a lieu à l'initiative du parti communiste et regroupe de cinq à six mille personnes. Alors que le secrétaire général de la sous-préfecture reçoit une délégation, des manifestants brisent les vitres d'entrée du bâtiment et envahissent plusieurs bureaux. Appelé sur les lieux, le maire, le communiste Michel Sicre, demande aux manifestants de se disperser, mais, dans une harangue improvisée, il critique vertement la passivité de l'administration préfectorale et le gouvernement Ramadier coupable d'avoir refusé le blé soviétique pour accepter le maïs américain²⁶. Mais il faut voir qu'on est là dans un contexte politique bien précis, celui du début de la guerre froide. Les communistes s'alignent sur l'URSS alors que les autres partis choisissent, eux, le camp américain, ce qui se traduit au sein de la municipalité rémoise par des divergences croissantes entre communistes et socialistes.

Au total, les pénuries, et c'est souvent oublié, ne concernent pas que la période de l'occupation mais se poursuivent largement au-delà de la fin de la guerre. C'est seulement à partir de 1949-1950, grâce en particulier aux effets du plan Marshall, que la France renoue avec la prospérité.

Michel ROYER, décembre 2017

²⁴ AMCR 84 W 310, séance du 22 juillet 1947.

²⁵ C'est en août 1947 que la ration de pain, avec 200 grammes par jour, tombe à son niveau le plus bas, guerre comprise

²⁶ La mauvaise qualité du pain est alors attribuée au fait qu'on incorpore à la farine de blé de la farine de maïs venue des États-Unis et que l'on avait importée en grandes quantités.